



PORTANT Composition du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de l'Indre

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notamment son article 81 ;

Vu les articles L.149-1 à L.149-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret n°2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie ;

Vu le règlement intérieur adopté en assemblée plénière du CDCA de l'Indre le 27 septembre 2017 ;

Vu les propositions des différents organismes, associations et institutions concernés, reçues suite à l'appel à candidature en vue du renouvellement de l'assemblée ;

Vu la validation des cinq personnes physiques ou morales du collège n°4 concernées par les politiques de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme proposées conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de l'Indre est présidé de droit par le Président du Conseil départemental, ou le Vice-président en charge de l'action sociale et des solidarités humaines qu'il délègue à cet effet.

ARTICLE 2 : Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie est composé de deux formations spécialisées : la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées et la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées.

Les deux formations spécialisées sont organisées en quatre collèges.

Certains membres du deuxième collège sont communs aux deux formations spécialisées.

Le quatrième collège est commun aux deux formations spécialisées.

ARTICLE 3 : La Formation spécialisée relative aux personnes âgées est composée comme suit :

1° Premier Collège : représentants des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et proches aidants

a) Huit représentants des personnes âgées, de leurs familles et des proches aidants désignés sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental :

Association	Titulaire	Suppléant
Association 55 ans & plus	Madame Danielle EBRAS	Madame Marie-Hélène GUERIN
Association Nationale des Retraités	Monsieur Guy MARTINEZ	Monsieur Jean-Paul TISSIER
Bien Vieillir Ensemble 36	Madame Claudette BRIALIX	Madame Elisabeth GAUMENDY
Ensemble & Solidaires - UNRPA	Madame Monique LUCAS	Non désigné
Familles Rurales Fédération de l'Indre	Monsieur Hubert JOUOT	Madame Yvette TRIMAILLE
Fédération Nationale des Associations de Retraités et Prêretraités - FNAR	Monsieur Roger VIRAUD	Non désigné
France Alzheimer Y'ACQA 36	Madame Sylvie BARITAUD	Non désigné
UDAF de l'Indre	Madame Marie-Thérèse LEFEBVRE	Monsieur Pascal BIAUNIER

b) Cinq représentants des personnes retraitées désignés sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
Union Territoriale des Retraités CFDT de l'Indre	Madame Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN	Madame Evelyne COUTURIER
Union Départementale CGT des Syndicats de l'Indre	Monsieur Michel RAYNAUD	Monsieur Daniel DERRIER
Union Départementale des Retraités Syndicat FO de l'Indre	Madame Ghislaine VERKEN	Monsieur Jean BLINET
Union Départementale CFE-CGC de l'Indre	Monsieur Jean-François LALEUF	Monsieur Jean-Marc BALLEREAU
Union Départementale CFTC de l'Indre	En attente de désignation	En attente de désignation

c) Trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les organisations syndicales siégeant au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge dans la formation spécialisée du champ de l'âge, choisies par le Président du Conseil départemental en fonction de leur activité dans le département, sur proposition de ces organisations syndicales :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
Fédération Syndicale Unitaire Indre	Monsieur Daniel CLEMENTE	Madame Brigitte NICOLAS
CPME 36	Monsieur Pierre ROLLAND	Monsieur Adriano REINOITE
Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique de l'Indre	Monsieur Jean-Charles PAILLARD	Madame Florence AUBARD

2° Deuxième Collège : représentants des institutions

a) Deux représentants du Conseil départemental, désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Madame Michèle SELLERON Conseillère départementale de La Châtre	Madame Mélanie FAUCHET DPDS
Madame Lydie LACOU Conseillère départementale de Saint-Gaultier	Madame Mélanie RIDEL DPDS

b) Deux représentants des autres collectivités et EPCI désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE Maire de Saint-Août	Madame Chantal GODART Maire de Selles-sur-Nahon
Madame Annie BARREAU Maire de Brives	Madame Odile GUILLEPAIN Conseillère municipale de Mâron

c) Le directeur départemental chargé de la cohésion sociale ou son représentant

d) Le directeur général de l'Agence régionale de santé ou son représentant

e) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Rémy LAURANSON Directeur-adjoint de la DDT	Madame Hélène GENAUX Cheffe du service Habitat Construction

f) Trois représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la caisse primaire d'Assurance maladie, de la Mutualité sociale agricole et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail :

Caisse	Titulaire	Suppléant
CPAM de l'Indre	Monsieur François RABOTTIN Président	Monsieur Jérôme LAURENT Administrateur
MSA Berry-Touraine	Monsieur Denis CHARASSON Administrateur	Monsieur Michel SEMION Administrateur
CARSAT Centre-Val de Loire	Monsieur Patrick VINATIER Administrateur	Monsieur Dominique BLONDEAU Administrateur

g) Un représentant des institutions de retraite complémentaire désigné sur proposition des fédérations des institutions de retraite complémentaire :

Organisme	Titulaire	Suppléant
AGIRC-ARRCO	Madame Ghislaine CORNEC	Madame Céline SAYOUS

h) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Patrice LAMOUREUX	Madame Bernadette PETOIN

3° Troisième Collège : représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées

a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes, désignés sur proposition de chacune de ces organisations :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
CFDT	Madame Julie AUBINEAU	Madame Sophie LEMAIGRE
CGT	Madame Danielle FAURE	Madame Nadia LAVERGNE
FO	Monsieur Christian BONNET	Monsieur Christian WATTECAMPS
CFE-CGC	Monsieur Didier JOUSSE	Monsieur Jean-François LALEUF
CFTC	En attente de désignation	En attente de désignation
UNSA 36	Madame Hélène BOURY	Monsieur Simon FOUASSIER

b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le directeur général de l'agence régionale de santé et le Président du Conseil départemental :

Organisme	Titulaire	Suppléant
SYNERPA	Monsieur Aurélien JOUBERT	Madame Corinne PAYAN
FEPEM	Madame Peggy SCHOONENBERGH	Madame Magali MONNERET
ADMR	Madame Odette RENAUD INCLAN	Monsieur Guy ALDE
FHF	Madame Christine HOTLZMANN	En attente de désignation

c) Deux représentants des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées, désigné sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental :

Association	Titulaire	Suppléant
Elisabeth Kübler-Ross	Madame Marie-France BERTHIER	Madame Sandrine TOKER
VMEH - Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers	Madame Nicole FERNANDEZ	Madame Bernadette CHENU

ARTICLE 4 : la formation spécialisée relative aux personnes handicapées est composée comme suit :

1° Premier Collège : représentants des usagers

Seize représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants, désignés sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental :

Association	Titulaire	Suppléant
ADAPEI 36	Monsieur Jean-François FILY	Madame Aurélie JAMMOT
AFM Telethon - Délégation de l'Indre	Madame Liliane PIERRE	Madame Christine FOULATIER
Association Française des Traumatés Crâniens	Monsieur Philippe COTTIN	Madame Martine IDOUX
APAJH 36	Monsieur Philippe ALTAZIN	Madame Nadine LARTIGUE
Association Capables	Madame Jeanne-Marie FAVARD	Monsieur Lionel BAUDRY
APF - France Handicap France	Monsieur Philippe JEANNETON	Madame Gaëlle GUEROULT
Association Pas à Pas Indre	Madame Fabienne VEDRENNE	Madame Amandine CHARLAS
Association Valentin Haüy	Madame Françoise PASCAL	Madame Nadine GUITTON
CORIDYS Indre	Madame Rosiane PRIAM	Docteur Michèle BALLANGER
Familles Rurales Fédération de l'Indre	Madame Evelyne COUTURIER	Madame Yvette TRIMAILLE
France AVC 36	Docteur Jacques MUNDREUIL	Madame Pascale MASSON
France Parkinson - Comité de l'Indre	Madame Françoise ROY	Monsieur Jean-Claude DAROUX
Association SEP 36	Madame Roselyne QUENTIN	Madame Catherine CHENIVESSE
Talents en Partage	Madame Odette FRIQUET	Monsieur Jean-Paul FRIQUET
UDAF de l'Indre	Monsieur Pascal BIAUNIER	Monsieur Hervé LECERF
UNAFAM	Madame Denise ROSA-ARSENE	Madame Bénédicte TOUROUD

2° Deuxième Collège : représentants des institutions

a) Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Madame Michèle SELLERON Conseillère départementale de La Châtre	Madame Mélanie FAUCHET DPDS
Madame Lydie LACOU Conseillère départementale de Saint-Gaultier	Madame Mélanie RIDEL DPDS

b) Le Président du Conseil régional ou son représentant

c) Deux représentants des autres collectivités et EPCI désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Thierry CHAUVEAU Maire de Saint-Aoustrille	Monsieur Claude DAUZIER Maire de Chasseneuil
Monsieur Jean-Michel MULTON Maire de Lureuil	Monsieur Marc FLEURET Maire de Déols

d) Le Directeur départemental chargé de la cohésion sociale ou son représentant

e) Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant

f) Le Recteur d'académie ou son représentant

g) Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant

h) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Rémy LAURANSON Directeur-adjoint de la DDT	Madame Hélène GENAUX Cheffe du service Habitat Construction

i) Deux représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la caisse primaire d'Assurance maladie et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail :

Caisse	Titulaire	Suppléant
CPAM de l'Indre	Monsieur François RABOTTIN Président	Monsieur Jérôme LAURENT Administrateur
CARSAT Centre-Val de Loire	Monsieur Patrick VINATIER Administrateur	Monsieur Dominique BLONDEAU Administrateur

j) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Madame Isabelle MARPEAU	Monsieur Patrice LAMOUREUX

3° Troisième Collège : représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes handicapées

a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes, désignés sur proposition de chacune de ces organisations :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
CFDT	Monsieur Philippe BONNET	Monsieur Pedro Aléjandro DUQUE
CGT	Monsieur Dominique GUILLAUME	Madame Laura MAYERAU
FO	Madame Nathalie JAMET	Monsieur Philippe SELIN
CFE-CGC	Monsieur Eric DALLET	Monsieur Didier JOUSSE
CFTC	En attente de désignation	En attente de désignation
UNSA 36	Madame Aurore SEGURA-PENOT	Madame Martine DEMUR

b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition, des organisations figurant sur une liste arrêtée conjointement par le directeur général de l'agence régionale de santé et le Président du Conseil départemental :

Organisme	Titulaire	Suppléant
ASMAD	Monsieur Yves-Henri LAFON	Madame Angélique BAILLY
FEHAP	Monsieur Stéphane LACOU	Madame Nathalie ALLIOT
NEXEM	Madame Marie-Laure FEFBU	Monsieur Bruno CAMPEOTTO
URIOPPS Centre	Ludovic DUTOUR	Madame Aude BRARD

c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien de la participation des personnes handicapées, désigné sur propositions des associations figurant sur une liste arrêtée par le Président du Conseil départemental :

Association	Titulaire	Suppléant
Centre du Bénévolat	Madame Christine JALU	Monsieur Serge BARANGER

ARTICLE 5 : le Quatrième Collège - représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et handicapées ou intervenant dans le domaine de compétence du Conseil - commun aux deux formations spécialisées, est composé comme suit :

a) Un représentant des autorités organisatrices de transports, désigné sur proposition du Président du Conseil régional :

Institution	Titulaire	Suppléant
Conseil régional Centre-Val de Loire	Monsieur Philippe FOURNIE Vice-président délégué aux transports et à l'intermodalité	Monsieur Gérard NICAUD Conseiller régional

b) Un représentant des bailleurs sociaux, désigné sur proposition du Préfet :

Organisme	Titulaire	Suppléant
OPAC	Madame Marie-Charlotte LECAROUX Directrice de la prévention sociale et de la gestion locative	Madame Céline PINAULT Responsable du service qualité

c) Un architecte urbaniste, désigné sur proposition du Préfet :

Titulaire	Suppléant
Madame Catherine AUTISSIER Architecte	Non désigné

d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme proposées conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental :

Organisme / Association	Titulaire
Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Indre	Docteur Thierry KELLER Président
Pôle Emploi Indre	Madame Marianne CAZALET Directrice territoriale du Berry
Centre Hospitalier de Châteauroux	Madame Evelyne POUPET Directrice générale
MDPH	Madame Françoise LE MONNIER DE GOUVILLE Directeur
Comité Départemental Olympique et Sportif	Monsieur Dominique AGUILLON Président

ARTICLE 6 : La durée du mandat des membres titulaires et suppléants est de trois ans à compter de la date du présent arrêté. Tout mandat prend fin automatiquement à la date à laquelle le membre concerné perd la qualité au titre de laquelle il a été nommé. La qualité du membre peut également prendre fin au cours du mandat, pour fait de démission, d'exclusion, de décès ou tout autre empêchement de diverses natures. Les vacances sont pourvues dans un délai de deux mois et donnent lieu à un arrêté modificatif. La durée du mandat du nouveau membre court jusqu'à échéance initiale du mandat du membre remplacé.

Le mandat s'exerce à titre gratuit et n'entraîne pas de prise en charge par le Département des quelconque rétribution ou compensation de frais engagés par la participation des membres sus désignés aux travaux du CDCA, de ses formations spécialisées et/ou de leur bureau.

ARTICLE 7 : Monsieur le Directeur Général des services départementaux et Madame le Directeur de la Prévention et du Développement Social sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera d'une part notifié à chacun des membres sus-nommés ou désignés et d'autre part, publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

DATE de TRANSMISSION
au CONTRÔLE de LÉGALITÉ

16 MARS 2021

Serge DESTOUT

AFFICHE le

16 MARS 2021